

DÉPARTEMENT
VAUCLUSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRONDISSEMENT
AVIGNON

COMMUNE DE BÉDARRIDES

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-049

DÉSIGNATION D'UNE NOUVELLE ELUE AUPRES D'UN ORGANISME EXTERIEUR (CCAS)

NOMBRES DE MEMBRES				CONVOCATION	
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents lors de cette séance	Ayant pris part aux présentes délibérations	Notification aux conseillers municipaux	Affichage
29	29	22	28	07/12/2023	07/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Jean BÉRARD, **Maire**.

Étaient également présents : Patricia NICOLAS, Jean-Claude RUSCELLI, Daniel BOCCABELLA, Nathalie KANTE, Benoît DAGAN, Magali ROBERT, Isabelle DUCRY **Adjointes au Maire** ;

Ainsi que : Odile PARRENO, Gaëlle RICHARD, Eva BOCCABELLA, Julien LETOFFE, Magali DE FUENTES, Laurent MUS, Clotilde COUDENNE, Michel PERRAND, Joël SERAFINI, Marie-Dominique SARRAIL, Dominique CARRIE, Jean-Luc SANCHEZ, Isabelle IBANEZ, Maryse TORT, **Conseillers Municipaux**.

Absents représentés lors du vote des délibérations :

Laure COMTE-BERGER	qui donne pouvoir à	Isabelle DUCRY
Marc DOVESI	qui donne pouvoir à	Gaëlle RICHARD
Anthony SUBER	qui donne pouvoir à	Benoît DAGAN
Dimitri CORTES	qui donne pouvoir à	Eva BOCCABELLA
Jean-Yves LAUGIER	qui donne pouvoir à	Joël SERAFINI
Antoine GARCIN	qui donne pouvoir à	Marie-Dominique SARRAIL

Absents excusés, non représentés lors du vote des délibérations :

Jean Louis TARTEVET

Secrétaire de séance :

Eva BOCCABELLA

Rapporteur Magali ROBERT, Adjointe au Maire,

Afin de pourvoir au remplacement de Madame Christiane STROBEL, démissionnaire, qui faisait partie des membres du conseil d'administration du CCAS, Monsieur le Maire propose de désigner Madame Odile PARRENO à compter de ce jour.

Pour le Conseil d'Administration du CCAS

SUR LE RAPPORT DE Magali ROBERT, Adjointe au Maire;
OUI l'exposé qui précède ;

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **DESIGNE** Madame Odile PARENO nouvelle élue d'un organisme extérieur (CCAS).

Pour copie conforme,

Date de publication, certifiée exécutoire le

14 décembre 2023

Secrétaire de séance,
Eva BOCABELLA



Le Maire,
Jean BERARD



RESULTAT DU VOTE :

Délibération 2023-049	Désignation d'une nouvelle élue auprès d'un d'organisme extérieur	Pour :	28	UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Nîmes (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication